

VIA LIGERIA De Vézelay à Bucey-lès-Gy

Cette **suggestion d'itinéraire**, emprunte le chemin des Hongrois à l'envers (chemin d'approche de Compostelle qui part normalement de Bucey-lès-Gy et rejoint Vézelay).

La carte de ce chemin est intégralement tracée sur une application nommée Mapy.cz (que vous pouvez charger sur votre smartphone) et qui est intitulée : « Chemin de l'Allemagne, Gray et Vézelay ».

Attention, plusieurs étapes ne présentent pas de possibilité de ravitaillement en journée

1^{ère} étape : Vézelay - Cussy les forges 30 km

S'appuyer sur le PR jaune de Vézelay jusqu'à Avalon

Au départ de **Vézelay**, 2 options

- Suivre le chemin de Compostelle vers Nevers. À **Saint-Père**, franchir la rivière **La Cure** et prendre la première route à droite. Au camping, on laisse le chemin de Compostelle qui part sur la droite et on continue tout droit.
- Depuis la basilique (dans votre dos), descendre légèrement dans la rue du château et prendre à gauche la rue du couvent, puis à gauche la rue de l'hôpital ; tourner à droite dans la rue du Guichet. Au bout à gauche, tourner sur la rue du Guichet-Faulin qui mène au chemin de la Corderie que l'on emprunte sur la gauche, en descente. Tourner à gauche sur la route d'Auxerre et prendre le chemin qui est situé 20 m plus loin à droite ; virer à droite à la croisée des chemins. Continuer dans le prolongement, sur la D958 pendant 500 m puis prenez à gauche, la rue du Colombier. Prendre la Grande Rue sur votre gauche pour franchir la rivière **La Cure** puis à droite, rue du Gravier. Dépasser le Camping.

Suivre le balisage jaune qui fait tourner à gauche sur un chemin goudronné à environ 400 m du camping. 500 m plus loin, tourner à gauche (balise jaune PR Vézelay-Avallon) Après 50 m de montée dans un chemin de pierre, à la croisée des chemins, tourner à droite. Après une bonne côte, arriver dans le village de **Tharoizeau (5 km)** et tourner à droite (rue sous les Murs, Grande Rue puis route de Ménade) pour traverser le village.

Quitter le village ; 300 m après la ferme, prendre le chemin à gauche. Franchir la D53 et poursuivre tout droit (bois, prairies). Dépasser la cabane de chasse sur la gauche. Continuer tout droit sur la route, en direction de **Grand Island (10 km)**.

Tourner à gauche et traverser tout le village par la rue Joseph Monténat. Juste avant le panneau de sortie du village, prendre à droite dans le chemin qui descend : soyez prudents, la descente peut être particulièrement glissante lorsqu'il a plu. Franchir le petit pont sur le **Ru d'Island** et continuer légèrement à droite sur le chemin qui monte.

Prendre à gauche (laisser **La Courcelle** à droite). À l'intersection, traverser et prendre le chemin en face. Au carrefour en T, virer à gauche. Après 1 km (?) franchir le ruisseau (rondins) et tourner à gauche puis aussitôt à droite. *Toujours bien suivre les balises jaunes.*

À l'intersection avec la Grande Allée forestière, prendre à droite puis tout de suite à gauche. Arrivée sur une petite route. *On quitte le PR* et on prend à droite vers le village **Les Petites Chatelaines (18 km)**. À l'intersection prendre à droite. Tourner à gauche sur la Route des Chatelaines et s'engager sur la première route à droite, (pancarte à moitié effacée : « escalier ») qui monte vers Les Alleux. Continuer le chemin (nouveau balisage jaune) en gardant le mur de la propriété côté main gauche. On dépasse un réservoir situé à la droite du chemin puis une grande antenne sur la gauche. Descendre vers les pylônes que l'on laissera sur notre droite alors que le chemin tourne à gauche. En bas, prendre à gauche sur la D 944 (route de Lormes).

Franchir le pont sur **Le Cousin** puis tourner à droite sur la D427, direction Magny (laisser le Camping-sous-roche à votre droite). Poursuivre sur la route qui fait un virage à droite ; tourner à gauche avant la maison (numéro 21) dans la courte rue qui se continue 10 m plus loin par un petit chemin de chèvre qui contourne une maison en grimpant. On repasse sous les fils à haute tension. On continue le chemin tout droit en poursuivant le balisage jaune « Mélusien par la vallée ». On rejoint la D 427, le long de la rivière **Le Cousin**, que l'on prend à gauche. On entre rapidement dans **Le Melusien**.

Poursuivre sur la D427 jusqu'à **Magny (24 km)**. Dépasser l'église et la poste ; tourner à droite dans la rue du Morvan puis à gauche sur la route d'Etrée. Traverser le village par la Rue de la Fontaine puis le Chemin

de la Rivière ; à la dernière maison, tourner à gauche sur le chemin (juste avant le Château d'Eau). Au bout du chemin, tourner à droite dans la Grand'rue de **Cussy les Forges**.

2^{ème} étape : Cussy les forges - Semur en Auxois 31 km

!!! Pas de commerces sur ce tronçon !!!

Avant l'église, tourner à gauche dans la rue de la Terre Plaine. Traverser prudemment la D 606 et continuez tout droit sur la D954. Entrer dans **Saint-André-en-Terre-Plaine (3 km)**. Tourner à droite dans la rue de La Fontaine. Dépasser l'église et continuer tout droit jusqu'au lavoir. Prendre à gauche, la rue Sainte Anne en direction de **Chevannes**.

Traverser le village. Prendre à droite la route de la Cheraire. Après 1,5 km, à l'intersection, prendre en face le chemin empierré. Après 1,5 km, on récupère une petite route qui mène dans le village de **Touchebœuf (8 km)**.

Au premier embranchement, prendre à gauche sur la Rue du Pourtour. Après un virage, tourner à gauche dans la rue des Rompées qui se poursuit par un chemin. Au bout d'un kilomètre, continuer tout droit dans le chemin herbeux. En bas du chemin, virer à gauche puis tout de suite à droite. Au bout du chemin prendre la petite route à gauche et franchir le pont sur **Le Serein**. Entrer dans **Vieux-Château (11 km)**.

Tourner à droite direction Montberthault dans la rue de la Creuse. Virer à gauche dans la rue de La Chapelle. Après le numéro 14 de la rue (maison jaune), tourner à droite dans la Vie de Souhème qui se poursuit par un petit chemin qui descend dans la vallée. Contourner la dernière maison et longer le **ruisseau du Pontot** que l'on franchit sur un petit mont médiéval. Juste après à la fourche, prendre le chemin du milieu. Au bout du chemin, à l'intersection, tourner à gauche sur la D4 et entrer dans **Montberthault (13 km)** dans la rue de Rouvray.

A l'église, tourner à droite dans la rue de l'église et à la fourche prendre la rue de Courcelles à gauche. Après 1,5 km, après avoir franchi le **ruisseau des Prés Colin**, virer franchement à gauche pour passer sous la ligne TGV. 20 m plus loin, tourner à droite pour longer un bois. Prendre le premier chemin à droite. À la fin du chemin de terre, laisser le chemin sur la gauche et continuer sur la route jusqu'à l'intersection avec la D9 (abri de bus) et tourner à gauche. À l'intersection (en forme de X), poursuivre sur la D9 en direction de **Bourbilly (21 km)** que l'on traverse.

Continuer sur la D 9 et passer sous l'autoroute A6. Environ 800 m plus loin, à La Croix, prendre la première route à droite. On contourne le village de **Vic de Chassenay (23 km)** par la rue du Roulot ; dépasser la place de la fontaine et prendre à gauche à 50 m, le chemin des Dames. A 1 km, tourner à droite sur la route de Semur qui mène à **Cernois (25 km)**, que l'on traverse.

A la sortie du village, après le virage, prendre le chemin à droite. Après 3 km, tourner à droite sur la route et franchir la D980. Continuer tout droit puis prendre à gauche la rue Pertuisot qui passe au dessus de la voie ferrée et fait ensuite un grand virage à droite avant de descendre vers la rivière. Franchir le pont sur **L'armançon** et prendre les escaliers à droite qui montent dans la cité fortifiée de **Semur en Auxois**.

3^{ème} étape : Semur-en-Auxois – Flavigny-lès-Ozerain 19 km

Depuis l'office du tourisme, prendre la Rue de la Liberté puis le cours Charles de Gaulle. Au centre commercial (Leader Price), tourner à droite sur la route de Massene (D 970). Franchir la ligne de chemin de fer. Prendre le chemin à gauche (en face de la biscuiterie Mistral). À la sortie du chemin enherbé, continuez tout droit sur le chemin de terre.

Au bout du chemin (croix), prendre à droite la route de Villenote et entrer dans le village de **Saint Euphrone (4 km)**. Dépasser l'église et sortir par la route de Marigny qui devient la D10c. Après la voie ferrée, tourner à la première à gauche. Au bout de la route, tourner à droite au niveau de l'église de **Magny-la-Ville (9 km)**. Rester sur la D9a.

Franchir le **canal de Bourgogne** et continuez tout droit ; à l'intersection, prendre la route en face (le long de la ligne HT électrique). Passer la voie ferrée et entrer dans le village de **Pouillenay (13 km)**. Dépasser l'église et la place Pion (épicerie ; dépôt de pain) ; franchir une première fois le **ruisseau de la Lochère**. Prendre à droite la rue Jean Moulin (restaurant au coin) ; franchir une 2^{ème} fois le ruisseau. Poursuivre sur cette rue (on passe au dessus de la rivière **La Brenne**).

Dépasser le monument aux morts et à l'intersection avec la D905, poursuivre tout droit sur la D9 jusqu'à **Flavigny**.

4^{ème} étape : Flavigny-lès-Ozerain – Lamargelle 29 km

Quitter Flavigny par la porte de la Poterne. A mi-pente, observer sur la muraille à droite, une belle pierre à l'effigie de Saint Jacques. Prendre le chemin de gauche puis descendre tout droit jusqu'à la ferme (ignorer le PR qui part à gauche dans la descente). Tourner à gauche sur la D9. Au bout de la route, prendre à droite puis la première à gauche ; franchir la rivière et rester sur la D9 pendant 1 km. Tourner à la première route à gauche (poteaux d'intersection). Dépasser la ferme de Nailly (laisser le chemin à droite) puis tourner à gauche à l'intersection sur la D10e et y rester jusqu'au village de **Gissey-sous-Flavigny (6 km)**.

Franchir la voie ferrée ; passer au-dessus de **L'Oze** et dépasser l'église. A la droite de la mairie, monter dans la rue de la Ville Amont, que l'on poursuivra tout droit. A la fourche (banc à gauche) prendre à droite. En haut de la colline, à hauteur de la ligne à haute tension, prendre le chemin à gauche. Au niveau du petit bois, tourner à droite. Puis rester sur le large chemin blanc en délaissant les chemins qui partent sur la gauche. Traverser la route D 114 et poursuivre tout droit. A la croisée des chemins, tourner à gauche sur le chemin qui descend de façon abrupte sur le village de **Vaubuzin (12 km)**.

Tourner à droite vers la rivière **Le Vau** que l'on franchit. Traverser le village en restant sur la rue du Vau et prendre à droite sur la petite route goudronnée juste avant le panneau de sortie du village. A la fin de la montée et de la route goudronnée, à la croisée des chemins, prendre à gauche. Tourner à droite sur la D 103 que l'on suit sur 1 km. Alors que la D 103 part sur la droite dans un angle droit, on continue tout droit sur le chemin qui s'enfonce dans la forêt. Attention !! Tourner dès les premiers arbres, sur le chemin qui part perpendiculairement à gauche.

Au niveau du mirador de chasse, tourner à gauche. À la borne 16, continuer sur le chemin qui tourne à droite. Après le mirador de chasse n°15, continuer sur ce chemin qui s'incurve légèrement à droite en direction des champs. Suivre le chemin herbeux qui passe entre les 2 champs jusqu'à la route que l'on prend à gauche sur 50 m. De là, part un chemin sur la droite (GR2) ; le chemin est goudronné sur la descente. A la sortie du chemin, tourner à gauche. Franchir **La Seine**. Dans la montée, prendre le chemin sur la droite qui vous mène à **Chanceaux (19 km)**.

Au calvaire, continuer tout droit dans la rue Sainte Anne. Tourner à droite ; après l'église, prendre à gauche dans la Rue des Chênevières Chameronde. Continuer tout droit sur la route principale. Dépasser l'étang et poursuivre tout droit, la route qui grimpe. En haut de la côte, à l'intersection, poursuivre sur la route en laissant le chemin du milieu et celui de gauche. Rester ensuite sur la longue allée blanche. A la croisée des chemins, prendre celui qui part à droite (PR rouge). À la sortie de la forêt, prendre à gauche (abandonner le PR rouge). À l'intersection en étoile, (9 chemins) prendre entre les arbres 22 et 23. À la sortie de la forêt, continuer tout droit sur le chemin empierré. Tourner à gauche sur la D 6 et entrer dans le village de **Lamargelle**.

5^{ème} étape : Lamargelle – Is-sur-Tille 27 km

Départ de Lamargelle,

- Possibilité 1 : suivre la D901 (prudence car passage de camions mais gain de 2 km) jusqu'à **Frénois (3 km)**
- Possibilité 2 : À partir de l'église, prendre la Rue Derrière le Colombier et tourner à gauche dans la Rue Jean de Lery ; franchir la D901 et continuer sur le chemin en face qui grimpe. Traverser la ferme des Meurgers (chiens) puis redescendre sur la D 101 ; on récupère la D901 au niveau du Faubourg.

A partir de **Frénois**: à 50 m de l'église, prendre à gauche le Chemin du Vieux Moulin puis à gauche vers l'exploitation agricole. Suivre la piste blanche qui part à droite après avoir franchi **L'Ignon** puis à gauche après le ruisseau. À l'intersection en T, prendre à droite le chemin qui monte. A l'arrivée dans le village de **Labergement**, franchir de nouveau **L'Ignon**. A l'embranchement, s'engager sur la voie de gauche : poursuivre sur la « route de Labergement » ; franchir la D901 et entrer dans **Moloy (8 km)**.

Dépasser le monument aux morts. Continuer tout droit dans la Grande Rue. Après la fontaine, tourner à droite dans la rue de la commune, qui se continue (presqu'en face) par la rue Saint Antoine. Après La Croix, continuer sur le chemin en face. Au bout de 2-3 km, intersection. Continuer tout droit sur le chemin en dépassant la Croix (à gauche : village de **Courtivron** à 500 m). Entrer dans le village de **Tarsul (12 km)**.

Continuer tout droit sur la rue de Courtivron. À la chapelle, tourner (pont sur la rivière) à gauche dans la Rue du Tilleul. Au bout de la rue, traverser la D901 et se diriger sur la droite direction Is sur Tille. Après 100

m, prendre à gauche la D 6e en direction de Saulx-Le-Duc. Après 1 km, à la patte d'oie, prendre le chemin à gauche juste avant la petite pancarte « D6e 1 ».

À la fin du chemin, prendre à droite. Traverser l'exploitation agricole puis prendre la route sur la droite vers **Saulx Le Duc (19 km)**.

Pour info, à partir de ce lieu et jusqu'à Til-Chatel, les chemins diffèrent entre ce descriptif et l'application Mapy.cz

Dépasser l'église. Prendre en face la Rue Notre Dame, qui devient Rue Carmial. Virer légèrement à gauche sur la Route de Tarsul. Juste après l'intersection, prendre le chemin en face. À la première intersection de chemin, continuez tout droit. Dépasser La Croix Tonnerre. Continuer le chemin dans la même direction, en bordure du bois. À la fin du chemin, prendre à droite sur la D112, et entrer dans **Diénay (25 km)** par la Rue des Bassottes. Arriver sur la Place René Drouot ; tourner à gauche dans la rue Marcel Languereau : dépasser le 2^{ème} escalier qui monte à l'église et prendre la 2^{ème} rue à gauche (rue de la Brosse). Prendre le chemin à droite, entre le champ et les maisons. Poursuivre tout droit jusqu'à la forêt. Contourner la fin du champ par la gauche puis suivre le chemin qui reste en lisière de bois par le sud, en direction d'Is.

À la fin du chemin :

- soit on descend par la droite sur la petite route que l'on prend à gauche vers Is-sur-Tille ; poursuivre tout droit sur la Rue Marie Estivalet et tourner à droite dans la Rue Pasteur.
- soit on prend le chemin de gauche qui entre dans la forêt mais reste proche de la lisière puis qui grimpe dans le bois. Rester sur ce sentier en négligeant les chemins à droite et à gauche. Après avoir dépassé la petite statue de Notre Dame des Foyers, tourner à droite au niveau de la clairière sur un chemin qui fait ensuite un angle à 90° vers la gauche (en laissant le mur de l'ancienne maison sur la droite). Continuer tout droit sur le chemin empierré puis goudronné. En bas de la rue (collège à droite) tourner à droite dans la rue Georges Serraz, puis Rue François Rude. Franchir les 2 bras de rivière (rue Pasteur).

Entrer dans le centre de **Is -sur Tille**

6^{ème} étape : Is-sur-Tille – Château-de-Rosières 26 km

Depuis l'église, prendre la Rue du Général Charbonnel puis à droite sur l'avenue Carnot. Entrer dans **Marsily-sur-Tille (1.5 km)**, par la Grande Rue et franchir la voie ferrée. Poursuivre sur la Rue du Mont / D959.

Entrer dans **Til-Châtel (6 km)** par la Rue de la Barrière. Tourner à gauche dans la Rue du Bourg. Dépasser l'église. Poursuivre sur la Rue de l'Eglise qui devient la Rue du Tertre. Prendre à gauche dans la rue d'Aval. Après la boulangerie, tourner à droite dans la rue du Moulin. Traverser la D974 et prendre le chemin en face.

Rester sur cette large allée en délaissant les chemins à droite et à gauche. Passer sous l'autoroute et tourner à gauche. Franchir la Tille. À l'intersection en T, tourner à droite. À la fourche, prendre le chemin qui longe le bosquet puis le bois par la gauche. Au croisement en X, prendre la branche de droite. Franchir la Venelle puis la D 28. Poursuivre tout droit sur 1km ; à l'intersection en T tourner franchement à gauche puis tout de suite à droite (baïonnette) pour emprunter la route (Voie de Bourberain).

Dépasser l'antenne relais ; entrer dans le bois. Lorsque la route fait un virage vers la droite à 150 m, prendre le chemin qui part sur la gauche.

À la première intersection (arbre 40) tourner à droite. À 20 m, continuer sur le chemin en face. À 50 m, tourner de nouveau à droite (arbre 12). Arrivée au carrefour en étoile (borne). Continuer tout droit sur l'allée principale (à 13h ; à droite de l'arbre 7). Carrefour en étoile suivant (borne 33), poursuivre tout droit. Carrefour en étoile suivant (borne 36), continuer tout droit entre les arbres 1 et 12. À la sortie du bois, prendre la route à gauche et entrer dans le village de **Bourberain (16 km)**.

Passer l'église. Traverser la D960 et descendre en face et à gauche, sur la route de Dampierre. Sortir du village sur la C1. Après la croix, à la fourche, prendre la petite route à gauche. Rester sur le chemin principal et délaissant les chemins à gauche et à droite jusqu'à la fin du chemin. À l'intersection en T tourner à gauche puis sur le premier chemin à droite, que l'on poursuivra sur 3 km. Entrer dans **Fontenelle (22 km)**.

Dépasser l'église. Continuer tout droit dans la petite rue Basse qui se continue par le chemin de la Grande Prairie. Franchir la **Torcelle** puis prendre le chemin à droite, puis le suivant encore à droite. Re-franchir la

Torcelle puis tourner à gauche. Franchir le [canal entre Champagne et Bourgogne](#), et cheminer le long de la **Torcelle**. Franchir puis la Vingeanne devant le moulin. Au bout du chemin, tourner à gauche vers le **Château de Rosières**.

7^{ème} étape : Château-de-Rosières - Gray 21 km

En sortant du château de Rosières, prendre tout de suite le chemin à droite. Au carrefour de pistes, tourner à gauche. À l'intersection, continuez tout droit. À la suivante, tourner à gauche. Traverser la ferme (La rente Du Puits : attention aux chiens). Poursuivre sur la petite route goudronnée et à l'intersection en T, tourner à gauche, puis à la première à droite. Poursuivre tout droit sur le chemin en falun et délaissier le chemin qui part sur la gauche puis celui sur la droite. Après la ferme de La Margelle (chiens), poursuivre tout droit aux 3 intersections successives ; à la 4eme (en Y) prendre à droite le petit chemin herbeux en contrebas d'un petit bois. Dépasser le Haras. Au stop, virer à gauche vers le village de **Autray-les-Gray (7 km)**.

Tourner à droite dans la Rue de l'Étang. Traverser la Rue de Poyans et continuer tout droit sur 1500 m. Au bout de la route, tourner à gauche vers Bouhans ; prendre la première route à droite après le panneau d'entrée dans le bourg : Rue du Patouillet.

Arrivée à **Feurg**. S'engager dans la Rue de Bouhans puis la Rue des Vignes et prendre le premier chemin sur la gauche en direction du lavoir. Juste avant le pont de chemin de fer, tourner à gauche. Rester sur le chemin blanc jusqu'à la route qui mène à **Nantilly (13 km)**.

Monter dans la grande rue puis descendre à gauche dans la Rue des Fêtes. Passer le ruisseau [La Soufroide](#), puis tourner à droite dans la rue de Feurg. A la fourche, prendre la petite rue Chargey sur la gauche (franchir la Route d'Autray/D2) qui se transforme en chemin.

A l'entrée dans le bois, rester sur le chemin principal. A 500 m de l'entrée de la forêt, au carré de jeune forêt, tourner à droite. À l'intersection en étoile (borne) poursuivre tout droit entre les arbres 7 et 13. Franchir le petit pont de bois. À l'intersection avec l'allée forestière tourner à droite. Prendre le premier chemin sur la gauche entre les arbres 8 et 9. À l'intersection avec l'allée forestière, tourner à droite. Tourner à gauche entre les arbres 32 et 33. Tourner à droite sur le chemin herbeux et tout de suite à gauche. En haut de la côte, tourner à droite sur la route forestière. Sortir de la forêt et prendre à gauche le chemin qui longe le champ.

Entrer dans **Arc-lès-Gray (19.5 km)**. Poursuivre sur la Rue de la Gendarmerie. Tourner à droite à l'église dans la Rue de l'Église, qui devient Rue Louis Chauveau. Franchir les voies de chemin de fer. A la fin de la rue, face à la Saône, tourner à gauche. Continuer sur le Quai de l'Écluse et franchir le pont de pierre pour entrer dans **Gray**.

8^{ème} étape : Gray – Bucey-lès-Gy 26 km

Au pont de pierre, tourner à gauche au rond-point sur l'avenue Carnot qui devient ensuite l'avenue de Verdun. Au rond-point, continuer tout droit sur l'avenue du Maréchal Lyautey. Au rond-point Sainte-Anne, tourner à gauche sur le faubourg des Perrières. Au rond-point suivant continuez tout droit et franchir le ruisseau. Continuer toujours tout droit. À la fourche, prendre la route de gauche (D 13) vers le village d'**Ancier (3,5 km)**.

Traverser le village (rue des Varennes). À l'intersection, (croix-abribus), continuez tout droit sur l'Avenue des Prunus qui se poursuit par la Rue de Corneux. À la croix, continuez tout droit ; emprunter le chemin parallèle à la route. À la sortie du chemin, poursuivre sur la route ; tourner à droite juste après le panneau **Corneux**.

Après le virage, tourner sur le premier chemin herbeux à gauche dans la forêt. Continuer tout droit (à noter que ce chemin est parfois très boueux et il existe un chemin parallèle et un peu plus en hauteur à quelques mètres sur la droite). À la fourche, continuer tout droit (voie de gauche). A la première intersection, continuez tout droit. A la seconde, tourner à droite sur un chemin blanc (ruchers au coin). À hauteur de l'habitation, tourner à gauche (sens interdit). À la bifurcation, prendre la route de droite et entrer dans **Velesmes (11 km)** par le Chemin des Vignes à la gauche du terrain de foot. Tourner à droite sur la route de Saint Brong puis à gauche après la mairie (à partir de ce village, le raccordement à la Via Francigena est par moment balisé par des flèches jaunes).

Continuer sur la route de Vesoul. Rester sur la D474. Après la sortie du village, prendre le pont autoroutier et tourner sur la petite route à gauche entre la départementale et l'usine agroalimentaire. Rester parallèle à la départementale jusqu'au panneau Cédez le passage où l'on re-franchit la D474. Prendre en face le chemin de terre qui tourne à droite pour longer le bois. Ne pas prendre les chemins qui s'enfoncent dans le bois sur la gauche mais continuer tout droit.

Entrer dans **Villefrancon (15 km)**, par l'impasse de l'étang. En face du château (Chapelle 18ème à sa gauche), tourner à droite puis à gauche (calvaire) sur la piste cyclable parallèle à la D474. À la fin de la piste cyclable, traverser la départementale 474 et prendre la D 11 sur la droite pour entrer dans **Choye (18 km)**.

Dans le village, laisser sur la gauche le monument aux morts. Monter dans la Grande Rue, dépasser l'église et rester sur la Grande Rue jusqu'à la sortie du village. A 600m, prendre la petite route goudronnée sur la gauche. En bas de la route, tourner à droite (chemin en partie « mangé » par la culture : suivre la clôture qui tourne à droite puis à gauche en direction de la route.

À la fin du chemin, prendre la D 12 sur la gauche pendant 50 m puis s'engager sur le chemin blanc au croisement en X. Continuer tout droit sur le chemin herbeux jusqu'à la Grande Rue de **Gy (23 km)** qui se continue par la rue de Beaugard.

À la sortie du village, continuez tout droit à l'intersection sur la D 12 en direction de Bucey-les-Gy. 300 m plus loin, tourner sur le premier chemin qui monte à droite sur 20 m puis qui vire à gauche. À la fin du chemin, descendre à gauche sur la route, puis à droite sur la Rue de l'Europe, pour entrer dans **Bucey-les-Gy**, terme de la voie Ligerie et début de la Via Francigena !



www.haltespelerines44.fr